Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502321-20260605-DCM050620261-DE

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRINCÉ SÉANCE DU 5 JUIN 2026

Le cinq juin deux mille vingt-six à 20h00, le conseil municipal de la Commune de Princé s'est réuni à la mairie, après convocation légale sous la présidence de Monsieur DENOUAULT Jean-Claude, Maire.

Etaient présents :
Monsieur DENOUAULT Jean-Claude, Maire – Madame JEUSSELIN Guylène, première adjointe – Monsieur GUILLOIS Rémy, deuxième adjoint – Madame MARTINEZ AUBERT Mélanie, troisième adjointe – Madame TURCAS Colette – Monsieur SIMON Philippe - Monsieur BERTHIER Patrice – Monsieur FAUCHEUX Frédéric – Madame THOUIN Séverine – Madame HUET Laura, membres du conseil municipal.

Etait absent : Monsieur BOURGES Emmanuel qui a donné procuration à Madame MARTINEZ AUBERT Mélanie

Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 22 avril 2026 par 10 voix pour.

Date de la convocation : 28 mai 2026
Secrétaire de séance : Monsieur BERTHIER Patrice

ORDRE DU JOUR :

1° - Sénatoriales : Élection des délégués et suppléants
2° - Participation aux frais de fonctionnement des écoles privées de Luitré-Dompierre et La Selle en Luitré
3° - Taxe d'aménagement 2027
4° - Participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée de Châtillon en Vendelais – année 2026
5° - Répartition intercommunale des dépenses de l'école publique de Châtillon en Vendelais – année 2026
6° - Renouvellement de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
7° - Indemnisation de particuliers pour services rendus
8° - Convention générale d'utilisation des missions facultatives du CDG 35
9° - Adhésion à la procédure de médiation préalable obligatoire (MPO) dans certains litiges de la fonction publique mise en œuvre par le Centre de Gestion d'Ille-Et-Vilaine
10° - Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un agent fonctionnaire SIT
11° - Point à temps 2026 – devis complémentaire –- convention pour cause de circonstances exceptionnelles, imprévisibles et extérieures - demande de fonds de concours
12° - Délibération relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
13° - Questions diverses

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502321-20260605-DCM050620261-DE

1° - Sénatoriales : Élection d'un délégué et de trois suppléants

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie de Princé, le 5 juin 2026 à 20 heures.

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Madame TURCAS Colette

Monsieur SIMON Philippe

Madame HUET Laura

Madame MARTINEZ AUBERT Mélanie

La présidence du bureau est assurée par Monsieur le Maire.

b) Les candidatures enregistrées :

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Monsieur le Maire indique que doivent être élus un délégué et trois suppléants

La candidature enregistrée pour le délégué :

Monsieur DENOUAULT Jean-Claude

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :11
- bulletins blancs ou nuls :1
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502321-20260605-DCM050620261-DE

c) Élection du délégué

a obtenu :

- Monsieur DENOUAULT Jean-Claude : 10 voix (dix voix)

Monsieur DENOUAULT Jean-Claude ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu au premier tour de scrutin en qualité de délégué pour les élections sénatoriales et a accepté le mandat.

d) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées pour les suppléants :

Madame JEUSSELIN Guylène

Monsieur GUILLOIS Rémy

Madame MARTINEZ AUBERT Mélanie

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins :11
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés :10
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Madame JEUSSELIN Guylène : 10 voix (dix voix)
- Monsieur GUILLOIS Rémy : 10 voix (dix voix)
- Madame MARTINEZ AUBERT Mélanie : 10 voix (dix voix)

Madame JEUSSELIN Guylène ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu au premier tour de scrutin en qualité de déléguée suppléante pour les élections sénatoriales et a accepté le mandat.

Monsieur GUILLOIS Rémi ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu au premier tour de scrutin en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales et a accepté le mandat.

Madame MARTINEZ AUBERT Mélanie ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu au premier tour de scrutin en qualité de déléguée suppléante pour les élections sénatoriales et a accepté le mandat.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213502321-20260605-DCM050620261-DE

Pour extrait conforme certifié exécutoire,

A Princé, le 5 juin 2026
Le Maire,

Jean-Claude DENOUAULT

MAIRIE DE PRINCE (Ille-et-Vilaine)

Le secrétaire de séance,

BERTHIER Patrice